



# A.L.P. - ANNECY LAC PECHE

## Compte rendu

Date : 05 septembre2023

Référence : 2023.07.004

Version : 2.1

---

**Objet :** Réunion du CA d'Annecy Lac Pêche (ALP)

**Date :** 5 septembre2023 à 18 h 00

**Lieu :** Locaux de l'ALP à La Puya

---

**Présents :** P. BOUCHARD  
P. BOUTILLON  
R. DECARRE  
B. GENEVOIS  
C. GRISOLET

P. LITTOZ  
R. LOSTE

Y. MAGNANI  
Q. TISSOT  
G. ZAMBIANCHI  
P. DARSY  
A. HOFFART

**Excusés :** C. DECARRE  
C. CAUZARD  
JF DUFRESNE  
R. GUENARD  
P. DE KETELAERE

JL. GASSMANN  
G. LAMOUILLE

---

**Destinataires :** Participants + excusés

**Copies :**

## **1. APPROBATION DU DERNIER CA**

Le CR du dernier CA est approuvé.

## **2. COMMISSION « FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF »**

### **Points sur les démarches « assurances » (Carine et Gilbert)**

Les recherches sont en cours. Relancer le Crédit Agricole et Groupama.  
Indemnité retraite à vérifier dans convention collective de Carine.

### **Point d'information sur le projet de rénovation des bâtiments (Yann)**

3 propositions de la Ville :

- Aliénation pure et simple du foncier (sol + bâti)
- La prolongation du bail pour une durée de 30 ans à compter de la date d'échéance (2033) soit 40 ans à compter de 2023
- La prolongation du bail pour une durée de 20 ans à compter de la date d'échéance (2033) soit 30 ans à compter de 2023. Dans ce cas, aucune redevance ne serait due.

Le CA décide d'opter pour l'aliénation pure et simple du foncier (sol + bâti).

Yann est mandaté pour effectuer les démarches avec la ville d'Annecy.

### **Tarifs des cartes de pêche**

Augmentation des CPMA.

|                              | <b>Montant</b> | <b>Hausse</b> |
|------------------------------|----------------|---------------|
| • CPMA Personne Majeure :    | 31,40 €        | + 3 €         |
| • CPMA Découverte Femme :    | 9,40 €         | + 3 €         |
| • CPMA Personne Mineure :    | 5,20 €         | + 2 €         |
| • CPMA Découverte – 12 ans : | inchangé       |               |
| • CPMA Hebdomadaire :        | 10,20 €        | + 0.50 €      |
| • CPMA Journalière :         | 3,90 €         | + 0.50 €      |

Les cotisations ALP restent inchangées par rapport à 2023 sauf si la FD n'augmente pas les siennes.

Dans ce cas augmentation de 1 euro de la cotisation ALP annuelle adulte.

## **3. COMMISSION « FORMATION – PRATIQUE DE LA PECHE »**

### **Point sur les stages de pêche (Patrick)**

Stages non complets les 2 premières semaines d'aout. Ne plus proposer ces dates.  
Manque de bénévoles.  
Besoin de matériel (canins, moulinets).

## **4. COMMISSION « INFORMATION – COMMUNICATION »**

## **Point sur les articles et les sponsors pour le bulletin annuel (Roland)**

Les articles prévus sont les suivants :

### **-Protection du lac et suivi piscicole**

- Article d'Emilie RÉALIS
- Articles sur l'omble / Bernard : analyse têtes d'ombles, ténia de l'omble, ombrières, refroidissement des bassins.....
- Zone de frai des féras / Jean-Luc / Yann.
- Article sur les truites lacustres / Bruno ...
- Statistiques de pêche / Carine
- Bilan garderie / Alain (ALP,OFB, Gendarmerie)
- Inauguration bateau La Gouârda

### **- Formation et pratique de la pêche :**

- Ecole de pêche / Patrick
- Trucs et astuces / Yann
- Recette poisson fumé / Christian

### **- Communication :**

- Lac de Sainte Croix / Roland
- Revue de presse : énoncé des différents articles et reportages parus sur le lac : Le Monde, Essor.. Journaux télévisés...

### **Fonctionnement associatif :**

- Commission consultative / Yann
- Travaux pisciculture, ponton alevinage
- Actions du CA: réunions, alevinage etc...( photographies sous titrées)
- Hommage à Bernard Maillet / Jean-Luc

Articles à remettre avant le 20 octobre.

### **Retour sur la mise à l'eau « officielle » du bateau garderie (Roland)**

Fort participation des élus et des représentants des différentes institutions mais « qualité » de la couverture médiatique laissant à désirer.

## **5. COMMISSION « PROTECTION DU LAC – GESTION PISCICOLE »**

### **Point sur la cartographie des herbiers**

Pas d'avancement.

### **Organisation réunion « carnets volontaires » (Carine)**

Réunion le 16 octobre à 14h30.

### **Point sur l'alevinage en omble:**

Un deuxième déversement de 18 000 alevins a eu lieu le 29 aout.

Il reste 10 000 alevins à déverser courant octobre.

Refroidissement des bassins de géniteurs d'omble : retour de l'entreprise pour estimer un chiffrage sur un bassin : 30 000 € HT. Réflexion sur la recherche de financement (cagnotte, subvention...)

Demande de pêches exceptionnelles : consulter les pêcheurs professionnels.

## **6. POINTS DIVERS**

Garderie :

Mise en place d'un cahier de suivi dans le bateau.

Demande d'assermentation d'un nouveau garde.

Représentants commission garderie à la Fédération : Bernard GENEVOIS et Alain Laine

Demande à la Coulée douce pour faire une plongée sur les omblières.

Etudes techniques à demander à la fédération :

- Etude sur la Truite lacustre
- Marquage (TAG) des lots d'omble futurs géniteurs
- Marquage otolithes avec différenciation de l'alevinage juillet et tardif

ALP n'a pas signé la convention halieutique en attente de la commission consultative.

Devis antifouling du bateau de la garderie : accepté.

## **7. DATE DU PROCHAIN CA**

Le prochain CA se tiendra le mardi 31 octobre 2023 à 17 h 30 dans les locaux de l'ALP.